



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :
1. Intitulé du projet
Création d'un lotissement de 10 lots
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
Nom Di MANO Prénom ANTONIO
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale
RCS / SIRET Forme juridique
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47° Premiers boisements et a) définchement portaint sur une superfiue totale, déboisements en une de nième frogmentée, égale ou super eure à les houtaires.
déboisements en vue de nême frogmentée, éfail ou super eure à l's hortaires
la reconversion des sols Travaux on aménagement réalisés en une ou plusieus
33° Pernis d'anienager phases.
4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
Création d'un lotisoment de 10 lots soums à la Bi sur l'eau,
suite à une êtude séologique.
La création de ce botissement n'aura aucun impart sur la faure et
la flore-
·

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

d'objetif du défichement est la véation de 10 lots. Ces 10 lots seront occupées chaven par une villa individuelle et une pessère d'environ 150 m² de sufface de planchers, respectant les règles du PLU de la Commune de dérci

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

- 1 ère phase - défichement des 10 paralles + voirie (démaquisage, abattage, débardage, nécurise et arrachage des soutres)

- 2 ême phase = veabilisation de lots (eau, elec, PTT), véation de bassins de rétention d'eaux pluviales (conformement à l'étude séclosique et au dossier de la boi sur l'eau).

_ 3ème phase = ciention de la voine commune pour desservir les 10 lots.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

des to lots re sont pas déstinés à la vente mais à un usage personnel.

autorisation de d	léfrichement, permis d'aménager, autorisation
au titre de la	loi su l'eau et permis de construire
4.5 Dimensions et caractéristiques du r	projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées
Grand	deurs caractéristiques Valeur(s)
- Surface du Cotissem	ent 13480 m2
- surface à défiches	- 300 m ²
- surface de planihers	projete totale _ 150 × 10 = 1500 m2
- Surface do la voine	interne au lotissement _ 2369 m2
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	9 20 2011 14 (1 20 04
d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 9 32 35 4 Lat. 41 66 32 101 Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
dien dit Tragietto Hameon de Porto Vecchiacció 20137 LECCI C79 C868 C1927	et c), 7°a), b) 9°a), b), c), d), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " Communes traversées:
J	loignez à votre demande les annexes n° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation or environnementale?	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non Un cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non
4.7.2 SI oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date II a été aut	projet et

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-ll été ou sera-t-ll soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			Commone de Locci (Lorse du Sud)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Qui Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X q,ean s Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \mathbf{X} ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il \mathbf{x} susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concemé par des émissions Jumineuses ?		
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×	
approuvés	ences du projet identi ; ? Non Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 sor	t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non Si oui, décri			

	Anun effet régatif du projet sur l'environnement	
	7. Auto-évaluation (facultatif) 1 regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat 1 vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
	Il n'est pas nécessaire que mon projet fosse l'objet d'une évaluation environnementale-	
	Il pout en être disponsé de hameau de Porto-ibiliario est un homeau qui aimer 2 lotissements et une spération de pond	tion
8.	1 Annexes obligatoires (on popul de lottement accuenting de villes de taute m	odest
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre

une annexe traitant de ces éléments):

	Objet
The state of the s	
	9. Engagement et signature
e certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Petra Longa filippi 10. 18/08/18